



## Conseil économique et social

Distr. : générale  
8 novembre 2010  
Français  
Original : anglais

### Comité chargé des organisations non gouvernementales

Session ordinaire de 2011

31 janvier – 9 février 2011

### **Rapports quadriennaux pour la période 2006-2009, présentés par l'intermédiaire du Secrétaire général par les organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social, en application de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social**

#### Note du Secrétaire général

#### Table des matières

	<i>Page</i>
1. Aahung . . . . .	2
2. Asociación Civil Consorcio Desarrollo y Justicia . . . . .	3
3. Association for Sustainable Human Development . . . . .	4
4. Association of Medical Doctors of Asia . . . . .	6
5. Eco-Accord : Center for Environment and Sustainable Development . . . . .	8
6. Half the Sky Foundation . . . . .	9
7. International Association of Y's Men's Clubs . . . . .	10
8. International Coastal and Ocean Organization . . . . .	12
9. International Council of Voluntary Agencies . . . . .	13
10. International Council on Jewish Social and Welfare Services . . . . .	15
11. Oxfam International . . . . .	16
12. Rainforest Foundation International . . . . .	18
13. Vital Voices Global Partnership . . . . .	19
14. World Peace and Economic Development Organization . . . . .	20



# **1. Aahung (Statut consultatif spécial accordé en 2006)**

## **I. Introduction**

Aahung est une association sans but lucratif qui se consacre aux questions de santé procréative et sexuelle depuis 1995. Ses travaux font autorité dans le domaine de la santé procréative et sexuelle et des droits en la matière au Pakistan, y compris les droits concernant les sévices sexuels exercés sur les enfants, la violence à l'égard des femmes, les mariages précoces et forcés, les grossesses non désirées, les infections sexuellement transmises, le VIH/sida et les troubles de la sexualité. Aahung est parvenu à faire intégrer l'éducation en matière de santé procréative et sexuelle dans les programmes d'études des établissements d'enseignement et des écoles de médecine sur tout le territoire du Pakistan.

### **Buts et objectifs de l'organisation**

Aahung s'attache à développer la capacité du grand public et des organismes privés à intégrer les composantes de la santé procréative et sexuelle dans leurs activités. Les quatre domaines thématiques sont les suivants : a) prévenir les sévices sexuels exercés sur les enfants; b) promouvoir la santé procréative et sexuelle des adolescents et leurs droits dans ce domaine; c) donner aux prestataires de soins de santé les moyens de mieux prendre en charge les questions de santé procréative et sexuelle et d) renforcer la sensibilisation aux questions de santé procréative et sexuelle et éliminer les mythes et conceptions erronées dans ce domaine.

## **II. Contribution aux activités des Nations Unies**

Aahung a siégé dans plusieurs comités consultatifs techniques chargés du suivi des rapports des Nations Unies, notamment ceux de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au VIH/sida, de la Quatrième Conférence mondiale sur les femmes à Beijing et de la Conférence internationale sur la population et le développement.

### **A. Participation aux activités du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires**

Aahung a participé aux réunions suivantes au Siège de l'Organisation des Nations Unies : a) la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au VIH/sida le 5 juin 2006; le Directeur exécutif d'Aahung a pris la parole au groupe l'éducation sexuelle dans les pays musulmans et la lutte contre le VIH/sida; b) en décembre 2007, Aahung a participé à la Convention relative aux droits de l'enfant.

### **B. Coopération avec des organes des Nations Unies**

En 2006 Aahung a siégé au comité consultatif pour le rapport parallèle à présenter à la session extraordinaire de l'Assemblée générale, élaboré par l'Institut Panos du Pakistan. En 2008 Aahung a aidé le Fonds des Nations Unies pour la population à organiser une assemblée pour les jeunes.

### C. Activités dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le développement

Aahung a plaidé auprès du Gouvernement pakistanais pour qu'il inclue des indicateurs spécifiques sur la santé procréative et sexuelle dans le cadre du suivi des Objectifs du Millénaire pour le développement.

**Objectif 5** : Aahung promeut la planification familiale ainsi que l'espacement des naissances afin de prévenir les problèmes de santé maternelle. L'organisation sensibilise également les hommes et les femmes adultes aux conséquences des avortements dangereux et aux complications pendant la grossesse.

**Objectif 6** : Aahung travaille avec les jeunes pour les sensibiliser au VIH/sida. L'organisation a également publié en 2007 un ouvrage intitulé *The Truth about HIV* (La vérité sur le VIH).

## 2. Asociación Civil Consorcio Desarrollo y Justicia (Statut consultatif spécial accordé en 2006)

### I. Introduction

L'Asociación Civil Consorcio Desarrollo y Justicia (l'Association) a été créée en 1993 à Caracas. Elle est affiliée à l'Alliance mondiale pour la participation des citoyens et à la Conférence des organisations non gouvernementales (ONG) ayant des relations consultatives avec les Nations Unies.

#### Buts et objectifs de l'organisation

L'Association a pour but de promouvoir la règle du droit, les droits de l'homme, la démocratie, le règlement alternatif des différends et le développement social et durable en République bolivarienne du Venezuela, notamment parmi les communautés autochtones. Elle participe également à un projet régional dans la région andine en coopération avec l'Instituto de Defensa Legal du Pérou et le Centre pour le droit et la société de l'Équateur afin de promouvoir et défendre la liberté d'expression et d'information. Elle a joué un rôle important dans l'organisation de la réunion en Amérique latine du Mouvement mondial pour la démocratie, tenue du 25 au 27 janvier 2007 à Caracas, qui a établi des directives pour le Réseau pour la démocratie en Amérique latine et dans les Caraïbes. L'Association a élaboré une méthodologie fondée sur les normes internationales et locales pour promouvoir l'indépendance et l'impartialité du système judiciaire vénézuélien. Elle promeut activement des méthodes de conciliation et de règlement alternatif des différends dans le système judiciaire et au sein des communautés locales, des écoles et des institutions. L'Association parraine des projets de développement social par de petites subventions et des capitaux de démarrage et la formation des ONG à la gestion et la présentation des projets à financer par les donateurs locaux et internationaux. En coopération avec une coalition d'organisations de la société civile et d'associations gouvernementales elle a contribué à suivre l'obligation de rendre des comptes et l'accès à l'information par les organismes publics sur l'application des normes environnementales. En 2009 en coopération avec des partenaires de la communauté andine, notamment le Pérou et l'Équateur, l'Association a effectué une étude détaillée de la situation de la liberté d'expression en République bolivarienne du Venezuela, qui sera présentée à la Commission interaméricaine des droits de l'homme en mars 2010.

## **II. Contribution aux activités des Nations Unies**

Conformément aux directives du programme « L'Éducation pour tous » de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), l'Association a milité en faveur de questions telles que la citoyenneté, la démocratie, la responsabilisation, le journalisme, la négociation et les droits de l'homme auprès des jeunes dirigeants et des communautés à l'échelle du pays. En tant que membre de la coalition pour la promotion du partenariat en faveur du principe 10, établie lors du Sommet mondial pour le développement durable à Johannesburg (Afrique du Sud) en 2002, l'Association promeut l'accès à l'information et la justice sur les questions d'environnement. Elle contribue également aux activités du Conseil des droits de l'homme en promouvant et en défendant les droits de l'homme, l'accès à la justice et la liberté d'expression.

### **A. Participation aux activités du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires**

Des représentants de l'Association participent tous les ans aux travaux du Conseil des droits de l'homme, de la Commission du développement durable, de la Commission de la condition de la femme, de l'Instance permanente sur les questions autochtones, du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, de la Commission de la population et du développement et de l'Assemblée générale. L'Association a également participé au septième Forum mondial Réinventer l'État, organisé par le Département des affaires économiques et sociales à Vienne du 26 au 29 juin 2007 ainsi qu'à l'Assemblée des États parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale, tenue le 30 novembre 2007 à New York.

### **B. Coopération avec des organes des Nations Unies**

L'Association a organisé une session extraordinaire sur l'Amérique latine et la violence politique à l'égard des femmes, lors de la réunion de la Commission de la condition de la femme tenue en 2008 à New York; elle a également tenu en 2009 à New York une session spéciale d'information sur la violence à l'égard des femmes en Colombie, au Nicaragua et en République bolivarienne du Venezuela.

### **C. Activités dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le développement**

L'Association s'attache à promouvoir les Objectifs 7 et 8, comme mentionné plus haut.

## **3. Association for Sustainable Human Development (Statut consultatif spécial accordé en 2006)**

### **I. Introduction**

#### **Buts et objectifs de l'organisation**

La mission de l'Association consiste à promouvoir les concepts, principes et valeurs du développement durable aux niveaux national et local en Arménie.

## **II. Contribution aux activités des Nations Unies**

L'Association a participé au projet GEO-Cities : 2006-2007 du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) en élaborant un outil convivial sur la situation de l'environnement de la ville d'Erevan. En 2008-2009, avec l'appui du PNUE, l'Association a effectué une évaluation des conditions de l'environnement local dans les villes de Hrazdan et Gyumri, en collaboration avec le ministère arménien de la protection de la nature, les milieux universitaires, les ONG et les municipalités. En 2006-2007, en coopération avec le ministère de la protection de la nature, l'Association a fourni des services de conseil et de formation à l'appui d'un projet, financé par le Programme des Nations Unies pour le développement, sur le renforcement des capacités du Conseil national sur le développement durable et la société civile pour promouvoir les principes du développement durable. L'Association a préparé des matériels d'information sur le développement durable aux niveaux mondial, national et local et elle a apporté sa contribution à de nombreuses publications, notamment au Rapport mondial sur le développement humain en 2006 et le rapport de l'UNESCO sur le secteur de l'éducation en 2007.

### **A. Participation aux activités du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires**

L'Association a participé à la réunion annuelle des comités nationaux du PNUE, tenue à Genève en octobre 2006, au Forum des ONG sur la mer Noire organisé par le PNUD et le ministère roumain des affaires étrangères à Bucarest du 31 octobre au 2 novembre 2008, à la Conférence des Nations Unies sur la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement, précédé du Forum sur la société civile le 23 juin 2009 à New York, à la réunion du groupe de travail composé de hauts fonctionnaires pour la sixième conférence ministérielle sur le processus « Environnement pour l'Europe », tenue les 12 et 13 octobre 2006 à Genève; dans le cadre de la Convention d'Aarhus, l'Association a participé à plusieurs réunions de l'équipe spéciale sur la participation publique aux forums internationaux, organisées par la Commission économique pour l'Europe à Genève en 2009 et en 2008, ainsi qu'à la conférence ministérielle de la Commission économique pour l'Europe sur le processus « Un environnement pour l'Europe », tenue à Belgrade du 10 au 12 octobre 2007.

### **B. Coopération avec des organes des Nations Unies**

En 2006 l'Association a contribué à l'élaboration du rapport national sur la lutte contre la désertification en Arménie, avec l'assistance du Département de l'information de l'Organisation des Nations Unies. Elle a aidé le Gouvernement arménien à organiser un atelier pour préparer le deuxième programme national d'action sur l'environnement, qui s'est tenu à Erevan les 24 et 25 novembre 2006.

### **C. Activités dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le développement**

**Objectif 7** : L'Association a participé activement au suivi de la mise en œuvre du programme stratégique de réduction de la pauvreté en Arménie. Le Président de l'Association a représenté les ONG environnementales au Conseil de coordination du Premier Ministre et à l'Assemblée générale. En 2007 et 2008 le Président de

l'association a été élu au poste d'observateur du programme Millenium Challenge en Arménie.

#### **D. Informations complémentaires**

L'Association est membre de Northern Alliance for Sustainability et en 2007 elle est devenue membre de Youth and Environment Europe.

### **4. Association of Medical Doctors of Asia (Statut consultatif général accordé en 2006)**

#### **I. Introduction**

L'Association of Medical Doctors of Asia est une organisation internationale ayant son siège à Okayama, au Japon, et l'International Medical Information Center (Centre international d'information médicale) de l'Association se trouve à Tokyo. Le réseau de l'Association comprend 29 sections nationales.

##### **A. Buts et objectifs de l'organisation**

L'Association améliore la santé et le bien-être des populations défavorisées, fournit une assistance médicale d'urgence aux personnes touchées par les catastrophes naturelles et causées par l'homme et mène à bien des projets de développement social à moyen et à long terme pour aider les populations à remettre en état les institutions communautaires.

##### **B. Changements importants intervenus dans l'organisation**

Une alliance officielle a été établie avec l'Académie des sciences médicales chinoises du Sichuan en mai 2008. L'Association a collaboré en 2009 avec l'Université Manipal en Inde et l'University Okayama au Japon pour élaborer des programmes de formation aux secours d'urgence et mener des activités de secours d'urgence en Inde et au Népal. Un mémorandum d'accord sur la coopération en matière de secours humanitaires a été conclu entre Taiwan, province de Chine, International Health Action et l'Association à Taipei le 27 mars 2009.

#### **II. Contribution aux activités des Nations Unies**

L'Association a effectué 27 missions de secours d'urgence au cours de la période considérée. Elles comprenaient notamment des interventions d'urgence en Indonésie, au Népal et aux Philippines et en faveur des victimes du tsunami dans les îles Salomon, du tremblement de terre au Sichuan et du cyclone au Myanmar; elle a apporté des secours lors des inondations au Bangladesh, dans l'État plurinational de Bolivie, au Honduras, en Inde, au Népal et au Sri Lanka et des tremblements de terre en Papouasie occidentale, en Indonésie et en Italie; elle a participé à une mission médicale commune aux Philippines avec les forces aériennes après le passage de l'ouragan Ketsana et elle a apporté une assistance médicale et procédé à des opérations chirurgicales à Sumatra et à Djibouti en faveur des réfugiés somalis et éthiopiens. L'Association a mené des activités d'éducation sanitaire et fourni d'autres services médicaux aux malades affectés par le VIH/sida au Honduras, au

Népal et en Zambie. En coopération avec les partenaires locaux l'Association a également ouvert un hôpital au Népal pour les mères et les enfants et un autre au Myanmar.

**A. Participation aux activités du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires**

Les représentants de l'Association ont notamment participé à la cinquante-troisième session de la Commission de la condition de la femme, tenue du 2 au 13 mars 2009 à New York, à l'examen ministériel annuel du Conseil économique et social de la réunion ministérielle régionale sur les stratégies de financement des soins de santé, tenue du 16 au 18 mars 2009 à Colombo, à l'examen ministériel annuel du Conseil économique et social de la réunion ministérielle régionale sur l'éducation sanitaire, tenue les 29 et 30 avril 2009 à Beijing et au débat de haut niveau du Conseil économique et social, tenu du 6 au 9 juillet 2009 à Genève.

**B. Coopération avec des organes des Nations Unies**

Veillez voir plus haut.

**C. Activités dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le développement**

**Objectif 1.** L'Association a effectué 27 missions de secours d'urgence sur une période de quatre ans.

**Cible 1b.** À Meiktila, au Myanmar, l'Association a mené des projets de microfinancement pour aider les ménages ruraux à améliorer leurs conditions de vie grâce à une approche globale portant sur l'éducation sanitaire, le microfinancement et la formation professionnelle.

**Objectif 3.** L'Association promeut la santé et l'assainissement grâce à l'autonomisation des femmes des minorités ethniques dans le district de Rupandehi au Népal, notamment par l'alphabétisation des adultes et des soins de santé maternelle et infantile en faveur des femmes des minorités ethniques.

**Objectifs 4 et 5.** L'Association gère l'hôpital Siddharta pour les femmes et les enfants dans l'ouest du Népal en collaboration avec les partenaires locaux ainsi qu'un programme dans la région spéciale du Kokang au Népal pour améliorer la situation sanitaire des mères et des enfants. L'Association a promu les soins de santé primaires pour les mères et les enfants des minorités ethniques au Vietnam.

**Objectif 6.** L'Association a mené à bien un programme de santé pour les malades affectés par le VIH/sida en Zambie ainsi qu'un programme visant à sensibiliser les populations vulnérables, telles que les jeunes, les travailleurs de l'industrie du sexe et les détenus, au VIH/sida au Honduras.

**Cible 6A.** L'Association a mené à bien en Zambie un programme de lutte contre la tuberculose dans la zone d'établissements humains la plus peuplée de Lusaka.

## **5. Eco-Accord : Center for Environment and Sustainable Development (Statut consultatif spécial accordé en 2006)**

### **I. Introduction**

Cette organisation a été créée en 1992 en tant qu'organisation non gouvernementale sans but lucratif et elle est enregistrée auprès du ministère russe de la justice.

#### **Buts et objectifs de l'organisation**

La principale mission de l'organisation consiste à contribuer à la transition vers un développement durable en cherchant de nouvelles approches et solutions aux problèmes environnementaux, économiques et sociaux aux niveaux mondial, national et local et en sensibilisant le grand public aux questions du développement et de la survie de l'humanité.

### **II. Contribution aux activités des Nations Unies**

a) L'organisation a participé à l'examen des questions de sécurité chimique et coordonné les activités du Réseau international d'élimination des polluants organiques persistants en Europe orientale, dans le Caucase et en Asie centrale; b) elle a apporté une contribution importante à la sensibilisation et à la promotion de l'éducation au service du développement durable, la prise en compte de la durabilité et l'harmonisation des déterminants économiques, environnementaux et sociaux dans tous les domaines de l'éducation; c) elle participe activement aux instances nationales, régionales et internationales pour incorporer les questions d'environnement et de développement durable dans les politiques nationales et internationales, notamment aux travaux de la Commission du développement durable, de la Commission économique pour l'Europe et aux préparatifs nationaux pour le processus "Environnement pour l'Europe" ainsi que de la Commission pour l'environnement et la santé sur les processus de développement durable, aux instances de l'Organisation mondiale du commerce et aux conférences ministérielles.

#### **A. Participation aux activités du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires**

Eco-Accord a participé à la troisième réunion régionale en Europe centrale et orientale sur les ateliers sur le mercure et les nanotechnologies dans le cadre de l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques, tenue du 7 au 11 décembre 2009 à Lodz, en Pologne. Eco-Accord s'est dépensé sans compter pour l'amélioration de la santé grâce à la gestion rationnelle des pesticides périmés et autres produits chimiques obsolètes. L'organisation a participé à la quatrième réunion d'application régionale de la Commission économique pour l'Europe sur le développement durable, tenue les 1<sup>er</sup> et 2 décembre 2009 à Genève et a plaidé en faveur de la nécessité de renforcer la participation de la société civile à la prise de décisions sur la gestion des produits chimiques et l'incorporation généralisée de quatre principes clés de politique de réglementation des produits chimiques.



## **B. Coopération avec des organes des Nations Unies**

Un exposé a été présenté en collaboration avec l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche sur la création de registres des rejets et transferts de polluants en Europe orientale, dans le Caucase et en Asie centrale lors de la dix-septième Conférence internationale sur les matériaux composites, tenue du 27 au 31 juillet 2009 au Royaume-Uni. Eco-Accord est membre du groupe de pilotage du projet sur les substances chimiques dans les produits manufacturés sous la supervision du PNUE.

## **C. Activités dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le développement**

**Objectif 1.** Eco-Accord s'est attaché à éliminer la pauvreté et améliorer la productivité agricole et industrielle par la gestion durable des produits chimiques dans les pays en développement et les économies en transition.

**Objectif 3.** Eco-Accord a œuvré pour défendre le droit des femmes à l'emploi, l'éducation et la santé.

**Objectif 4.** Eco-Accord s'est attaché à réduire la mortalité infantile et améliorer la santé maternelle en promouvant des produits non toxiques pour les bébés, y compris les produits alimentaires et les produits en plastique.

**Objectif 7.** Eco Accord a milité pour incorporer les principes du développement durable dans les politiques nationales, notamment celles relatives à l'environnement, la politique énergétique, la politique économique et la politique commerciale en Fédération de Russie et dans les autres pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale.

## **6. Half the Sky Foundation (Statut consultatif spécial accordé en 2006)**

### **I. Introduction**

Half the Sky est une ONG internationale fondée en 1998 qui cherche à améliorer la vie et les perspectives d'avenir des orphelins en Chine en fournissant des soins aux nourrissons, des programmes d'éducation préscolaire, un enseignement personnalisé aux enfants plus âgés et des soins familiaux, des soins médicaux et des conseils aux enfants handicapés.

#### **A. Buts et objectifs de l'organisation**

La Fondation met en œuvre quatre programmes principaux dans les établissements de protection sociale en Chine et un cinquième programme dans le nouveau centre China Care Home à Beijing : a) les centres Baby Sisters Infant Nurture fournissent des soins à 2 000 bébés orphelins; b) des enseignants formés par la Fondation dispensent une éducation préscolaire avec des méthodes d'enseignement chinoises modernes dans les centres d'éveil Little Sisters; c) le programme Big sisters/Youth Services offre des possibilités d'apprentissage individualisé aux enfants plus âgés (8 à 21 ans) qui se trouvent encore dans les orphelinats; d) le programme Family Village place les enfants ayant des besoins

spéciaux dans des familles nourricières; et e) le programme China Care à Beijing fournit des services médicaux pédiatriques de qualité.

#### **B. Changements importants intervenus dans l'organisation**

En 2007 le ministère des affaires culturelles a invité la Fondation à devenir son partenaire (c'est le premier partenariat de la Chine avec une ONG étrangère) dans la mise en œuvre de Blue Sky en introduisant ses programmes dans 300 établissements sur une période de cinq ans. En 2008 la Fondation a collaboré avec le ministère des affaires culturelles pour planter de grandes tentes dans le Sichuan, non loin de l'épicentre du tremblement de terre dévastateur de magnitude 8, pour fournir aux enfants des espaces protégés. Également en 2008 la Fondation a signé un accord officiel de coopération avec le ministère des affaires culturelles pour commencer à mettre en œuvre le plan quinquennal Blue Sky en tant que centre modèle pour les enfants et les familles nourricières dans toutes les provinces et municipalités, avec un total de 31 centres modèles de formation dans tout le pays. Un centre national phare sera également mis en place à Beijing.

## **II. Contribution aux activités des Nations Unies**

Aucune.

#### **A. Participation aux activités du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires**

La Directrice exécutive de la Fondation a participé au Colloque commémoratif de 2009 sur l'enfance : les violences sexuelles exercées sur les enfants et leur exploitation – 10 ans sur le terrain, tenu au siège de l'Organisation des Nations Unies le 21 octobre 2009 et elle a participé à une table ronde sur le projet sur l'enfance, avec des entreprises partenaires et d'autres représentants s'occupant des enfants à risque.

#### **B. Coopération avec des organes des Nations Unies**

La Fondation coopère avec le Bureau des Nations Unies pour les partenariats.

#### **C. Activités dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le développement**

Aucune.

## **7. International Association of Y's Men's Clubs (Statut consultatif spécial accordé en 2006)**

### **I. Introduction**

L'International Association of Y's Men's Clubs (YMI) est une association mondiale de personnes de toutes confessions qui travaillent ensemble dans le respect mutuel et l'affection, compte tenu des enseignements de Jésus-Christ et de leur loyauté commune envers l'Union chrétienne de jeunes gens et qui cherchent par leurs activités à encourager et former des cadres qui contribueront à édifier un monde meilleur pour l'humanité.

### **Buts et objectifs de l'organisation**

L'association vise à encourager, promouvoir et favoriser l'organisation et le maintien de clubs affiliés dans le monde entier, à en coordonner les activités et à fournir du matériel de formation et de perfectionnement personnel.

## **II. Contribution aux activités des Nations Unies**

Depuis 2006, l'Association a participé aux niveaux local et international aux travaux du Conseil économique et social et à divers programmes des Nations Unies. Sa contribution la plus importante a été sa participation au Partenariat pour la lutte antipaludique avec la distribution massive de moustiquaires imprégnées d'insecticides de longue durée en Sierra Leone, en coopération avec la Fédération internationale des Associations de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

### **A. Participation aux activités du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires**

L'Association a participé aux réunions suivantes : la quinzième session de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques, tenue du 7 au 18 décembre 2009 à Copenhague; la réunion consacrée au thème « Quelle est la valeur réelle de la Charte des Nations Unies en 2008? », le 24 octobre 2008 à Genève, le débat de haut niveau de 2008 du Conseil économique et social sur le Forum pour la coopération en matière de développement, tenu le 30 juin et le 1<sup>er</sup> juillet 2008 au siège de l'Organisation des Nations Unies, la conférence inaugurale des rendez-vous mondiaux de Genève donnée par le Secrétaire général Ban Ki-moon sur le thème « Les objectifs de développement sont-ils voués à l'échec? » le 29 avril 2008 à Genève.

### **B. Activités dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le développement**

**Objectif 6.** La question du VIH/sida a été retenue comme projet mondial unifié que l'Association mettra en œuvre au niveau mondial dans le cadre du programme Time of Fast entre 2005 et 2010. L'Association a participé à la distribution massive de moustiquaires imprégnées d'insecticides de longue durée en Sierra Leone, en coopération avec la Fédération internationale des Associations de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, dans le cadre du Partenariat pour la lutte antipaludique au cours de la dernière semaine de septembre 2009. Les jeunes de l'Association ont lancé leur nouvelle Initiative mondiale lors de l'Assemblée internationale des jeunes tenue en août 2010 au Japon. En partenariat avec la Fédération internationale des Associations de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et les jeunes de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge au Kenya, en Inde et en Ouganda, les jeunes membres de l'Association appuieront le partenariat Halte à la tuberculose.

## **8. International Coastal and Ocean Organization (Statut consultatif spécial accordé en 2006)**

### **I. Introduction**

L'International Coastal and Ocean Organization est une association sans but lucratif enregistrée dans l'État du Massachusetts et exonérée d'impôts au titre de la section 501 c) 3) du code fiscal des États-Unis. C'est une ONG internationale qui coopère avec des organisations internationales, intergouvernementales et non gouvernementales ainsi qu'avec des institutions universitaires et de recherche et avec le secteur privé dans le monde entier.

#### **Buts et objectifs de l'organisation**

Les buts de l'organisation sont les suivants : promouvoir l'action mondiale pour les océans, les côtes et les petits États insulaires en développement; agir à titre de catalyseur pour mobiliser les connaissances, ressources et activités organisationnelles afin de faire progresser l'action mondiale pour les océans et promouvoir la gestion intégrée des océans; promouvoir un réseau mondial d'entraide mutuelle pour les responsables de la politique des océans à même de mener à bien la gestion intégrée des océans; donner une place internationale plus importante aux océans, aux côtes et aux petits États insulaires en développement dans les instances mondiales, régionales et sous-régionales pertinentes; sensibiliser le public aux questions concernant les océans, les côtes et les îles et promouvoir le partage et la diffusion des informations.

### **II. Contribution aux activités des Nations Unies**

L'organisation a participé aux réunions suivantes : la troisième Conférence mondiale sur les océans, les côtes et les îles : Promouvoir l'action mondiale pour les océans, tenue du 24 au 28 janvier 2006, à l'UNESCO, à Paris, le séminaire de planification stratégique des questions mondiales sur les océans dans les zones marines situées au-delà des limites de la juridiction nationale dans le contexte des changements climatiques, tenu du 23 au 25 janvier à Nice (France), la quatrième Conférence mondiale sur les océans, les côtes et les îles : Promouvoir la gestion des écosystèmes et la gestion intégrée des côtes et des océans d'ici à 2010 dans le contexte des changements climatiques, tenue du 7 au 11 avril 2008 à Hanoi, le séminaire sur les écosystèmes et les utilisations dans les zones marines situées au-delà des limites de la juridiction nationale, tenu le 5 avril 2008 à Hanoi, le séminaire sur la gouvernance des zones marines situées au-delà des limites de la juridiction nationale : Questions de gestion et options, tenu du 3 au 5 novembre 2008 à Singapour, la Journée mondiale de la politique océanique, le 13 mai 2009, à l'occasion de la Conférence mondiale sur les océans à Manado (Indonésie) et la Journée de l'océan le 14 décembre 2009 à Copenhague. L'organisation a promu l'éducation du public et des activités de vulgarisation lors de ces manifestations. Les dossiers suivants ont été préparés pour présentation et discussion à la Conférence mondiale sur les océans [Manado (Indonésie), 11-15 mai 2009] par les groupes de travail sur le climat, les océans et la sécurité du Forum mondial : a) les progrès réalisés dans la gestion fondée sur les écosystèmes et la gestion intégrée des zones côtières d'ici à 2010 dans le contexte des changements climatiques; b) les grands

écosystèmes marins; c) les petits États insulaires en développement et la mise en œuvre de la Stratégie de Maurice; d) la pêche et l'aquaculture; e) la biodiversité marine et les réseaux de zones marines protégées; f) les interconnexions entre l'eau douce, les côtes et les océans; g) les transports maritimes; h) la gouvernance des zones marines.

**A. Participation aux activités du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires**

L'organisation a participé en tant qu'ONG accréditée et a organisé des débats avec de multiples parties prenantes sur les océans lors des grandes conférences intergouvernementales portant sur les océans, les côtes et les petits États insulaires en développement entre 2006 et 2009.

**B. Coopération avec des organes des Nations Unies**

L'organisation a exécuté un projet avec le Fonds pour l'environnement mondial et le PNUE sur la promotion d'un débat mondial sur les océans, les côtes et les petits États insulaires en développement et sur les interconnexions entre l'eau douce, les côtes et les zones marines (2005-2008) en coopération avec la Commission océanographique intergouvernementale et avec l'UNESCO comme co-agent d'exécution.

**9. International Council of Voluntary Agencies  
(Statut consultatif général accordé en 1974)**

**I. Introduction**

Le Conseil International des Agences Bénévoles est une association d'ONG du monde entier qui s'attachent à promouvoir les droits de l'homme et une perspective humanitaire dans les interventions et débats mondiaux et à militer dans ces domaines. Le Conseil compte des organisations membres en Afrique (8 organisations), dans la région de l'Asie et du Pacifique, y compris au Moyen-Orient (16 organisations), en Europe (36 organisations) et en Amérique du Nord (12 organisations).

**A. Buts et objectifs de l'organisation**

Le Conseil a deux objectifs principaux : a) permettre aux ONG de se faire entendre dans les débats sur la politique humanitaire en invitant des experts humanitaires et en droits de l'homme et en présentant des perspectives du terrain dans des instances internationales telles que le Comité permanent interorganisations et les organes directeurs du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés; et b) apporter une assistance aux ONG en les tenant informées des débats mondiaux pour leur permettre de participer efficacement aux processus qui améliorent les résultats humanitaires sur le terrain.

**B. Changements importants intervenus dans l'organisation**

Les statuts du Conseil ont été modifiés par l'Assemblée générale en 2006 et 2009 pour incorporer des changements dans les questions administratives tels que la

suspension de membres, les fonctions de l'Assemblée générale, les fonctions et la composition du Comité exécutif et la dissolution de l'organisation.

## **II. Contribution aux activités des Nations Unies**

Le Conseil a été invité par le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires à participer au Comité permanent interorganisations créé en application de la résolution 46/182 de l'Assemblée générale sur le renforcement de l'assistance humanitaire d'urgence. Il est également le principal responsable des relations des ONG avec le HCR et il facilite les interventions des ONG au Comité permanent et au Comité exécutif du HCR.

### **A. Participation aux activités du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires**

Le Conseil a notamment participé aux réunions suivantes : a) les réunions du Comité permanent interorganisations et de son groupe de travail ainsi que d'autres organes subsidiaires du Comité permanent interorganisations et des modules humanitaires; b) les réunions du Comité exécutif et du Comité permanent du HCR et il a coparrainé les consultations annuelles du HCR avec les ONG; et c) le débat annuel du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés sur les défis en matière de protection.

### **B. Coopération avec des organes des Nations Unies**

Le Conseil met en œuvre le projet Les ONG et la réforme humanitaire et il a plaidé avec succès en faveur d'une représentation plus importante des ONG au Comité permanent interorganisations. Il a joué un rôle clé dans la mise en place en 2006 du Dispositif mondial d'aide humanitaire qui réunit les ONG, les organismes du système des Nations Unies et les sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge pour examiner les questions de collaboration et de partenariat humanitaire et il a assuré la coprésidence de l'équipe spéciale du Dispositif mondial d'aide humanitaire conjointement avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). Le Conseil joue également le rôle de coordonnateur pour faciliter les partenariats entre le HCR et les ONG et il est l'un des organisateurs des consultations annuelles entre le HCR et les ONG.

### **C. Activités dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le développement**

Le Conseil plaide en faveur de l'inclusion d'interventions humanitaires dans les programmes et les opérations dans le cadre d'une démarche axée sur les droits fondamentaux dans la phase de transition des interventions humanitaires aux activités de développement.

## **10. International Council on Jewish Social and Welfare Services** (Statut consultatif spécial accordé en 1962)

### **I. Introduction**

Le Conseil international des services juifs de bienfaisance et d'assistance sociale a été créé en 1962 afin de coordonner les activités déployées par ses membres fondateurs pour sauver, secourir, réinstaller et réintégrer les réfugiés et les personnes déplacées en Europe et en Asie. Aujourd'hui les organisations membres du Conseil sont : l'American Jewish Joint Distribution Committee, la Hebrew Immigrant Aid Society, World Jewish Relief, l'Agence juive pour Israël, World Organization for Rehabilitation through Training et Magen David Adom. Le Conseil coordonne les activités dans des domaines tels que l'assistance sociale, la formation professionnelle, l'éducation, l'assistance agricole, le relèvement économique, les services de santé, l'émigration, la réinstallation et les secteurs liés.

#### **A. Buts et objectifs de l'organisation**

Les membres du Conseil continuent de promouvoir leurs activités dans le domaine des programmes de secours et de développement. Le Conseil fournit des secours et des services de protection sociale, des soins et une assistance matérielle aux migrants, des services de santé, d'éducation, de formation du personnel et des services aux personnes âgées. Le programme de développement international non confessionnel de l'American Joint Distribution Committee par exemple comporte des projets d'interventions en cas de catastrophe naturelle et apporte une assistance aux victimes indépendamment de leur religion tant dans la phase d'urgence que dans la phase de relèvement à long terme d'une crise. Entre 2006 et 2009, il a apporté une assistance aux communautés touchées par le tremblement de terre de 2007 au Pérou, le cyclone de 2007 au Bangladesh, le tremblement de terre de 2008 en Chine, le cyclone de 2008 au Myanmar, le tremblement de terre de 2008 au Pakistan et les ouragans en Haïti et à Cuba en 2008 et le tsunami dans la région de l'Asie et du Pacifique en 2009.

#### **B. Changements importants intervenus dans l'organisation**

L'organisation a connu plusieurs ajustements structurels. World Jewish Aid, branche non confessionnelle de World Jewish Relief, a fusionné avec l'organisation sœur World Jewish Relief. Magen David Adom, organisation d'intervention médicale d'urgence d'Israël, est récemment devenue membre du Conseil.

## **II. Contribution aux activités des Nations Unies**

Les organisations membres du Conseil se réunissent périodiquement pour examiner et collaborer aux politiques et programmes présentant un intérêt commun, en particulier aux programmes de développement international et d'assistance en cas de catastrophe. Grâce à la coordination des objectifs de ses membres, le Conseil peut mettre en œuvre des programmes qui portent sur les secours en cas de catastrophe et le développement international et qui sont également conformes aux résolutions et décisions des Nations Unies. Non seulement la Hebrew Immigrant Aid Society participe régulièrement et activement aux réunions convoquées par le HCR

et son Comité exécutif, elle est également un partenaire d'exécution du HCR au Tchad où elle exécute des programmes psychosociaux dans cinq camps de réfugiés, en Équateur où elle mène des programmes d'assistance juridique, psychosociale, d'alphabétisation et d'assistance matérielle et en Ukraine où elle exécute un programme d'assistance en faveur des demandeurs d'asile.

**A. Participation aux activités du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires**

En tant que membre actif du Comité, le Conseil a continué d'envoyer des représentants aux réunions tenues à Genève. Ces dernières comprennent notamment mais pas exclusivement les sessions du Conseil des droits de l'homme et de son comité consultatif, du Comité exécutif du HCR et du Comité des droits de l'enfant. Dans toutes ces sessions le Conseil a plaidé avec ardeur en faveur du développement des partenariats techniques avec d'autres organismes des Nations unies et ONG.

**B. Coopération avec des organes des Nations Unies**

Le Conseil a participé à titre d'observateur de la cinquante-huitième à la soixante-troisième session du comité sur les droits de l'homme du HCR et de la cinquante-cinquième à la cinquante-huitième session de la Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme. En outre il a participé activement aux sessions d'autres organes tels que le Comité des droits de l'enfant.

**C. Activités dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le développement**

Les programmes du Conseil et l'assistance technique qu'il apporte dans le monde entier sont conformes aux buts et principes des Objectifs 1, 3 et 8. Les organisations membres du Conseil constituent de bons exemples de partenariats mondiaux du fait qu'elles déploient leurs activités en coopération avec des ONG locales et mondiales et avec les organisations internationales.

## **11. Oxfam International (Statut consultatif général accordé en 2002)**

### **I. Introduction**

Oxfam est une confédération internationale de 14 organisations qui travaillent ensemble dans 99 pays avec des partenaires et des alliés dans le monde entier pour trouver des solutions durables à la pauvreté et à l'injustice. L'organisation coopère directement avec les communautés et s'efforce d'influencer les autorités pour veiller à ce que les pauvres puissent améliorer leur vie et leurs moyens d'existence et avoir voix au chapitre dans les décisions qui les touchent.

**A. Buts et objectifs de l'organisation**

Oxfam déploie ses activités dans les domaines suivants : a) le développement : Oxfam coopère avec les partenaires et les communautés à des programmes à long terme pour éliminer la pauvreté et lutter contre l'injustice; b) l'assistance d'urgence : Oxfam fournit une assistance d'urgence immédiate aux populations



touchées par les catastrophes naturelles ou les conflits et elle apporte un appui pour renforcer leur résistance aux catastrophes futures; c) les campagnes : Oxfam fait partie d'un mouvement mondial qui préconise le changement, sensibilise le public aux causes de la pauvreté et encourage les personnes ordinaires à agir en faveur d'un monde plus équitable; d) le plaidoyer : Oxfam coopère avec les décideurs pour modifier les politiques et pratiques qui aggravent la pauvreté et l'injustice; e) la recherche : Oxfam effectue des recherches et des analyses sur les questions de développement fondées sur son expérience dans les pays en développement.

## **B. Changements importants intervenus dans l'organisation**

Oxfam international a augmenté le nombre de ses organisations membres avec l'adjonction d'Oxfam Mexique. Elle a également de nouveaux bureaux au Brésil et en Éthiopie.

## **II. Contribution aux activités des Nations Unies**

Oxfam international coopère étroitement avec les organismes du système des Nations Unies sur le terrain, en particulier le Programme alimentaire mondial, le HCR, l'Unicef, le Haut Commissariat aux droits de l'homme, le Bureau des Nations Unies pour la coordination de l'aide humanitaire et le Département des opérations de maintien de la paix du Secrétariat.

### **A. Activités dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le développement**

Quasiment tous les programmes d'Oxfam international contribuent aux Objectifs du Millénaire pour le développement en affectant directement des millions de personnes. Des exemples des réalisations d'Oxfam international en 2006-2009 sont les suivants :

**Objectif 1.** Les organisations membres d'Oxfam mènent des projets sur la sécurité alimentaire dans le monde entier, y compris dans la corne de l'Afrique et au Sahel. Oxfam a mené des activités de plaidoyer en faveur de solutions à la crise alimentaire à l'Organisation des Nations Unies et auprès des donateurs en participant aux sommets mondiaux de l'alimentation et à l'équipe spéciale de haut niveau, et récemment elle a porté une grande attention à la crise alimentaire en Afrique de l'Ouest. Des millions de personnes bénéficient des projets d'Oxfam sur l'alimentation et l'agriculture.

**Objectif 2.** Grâce à l'assistance apportée par les organisations membres d'Oxfam plus d'un million d'enfants sont scolarisés.

**Objectif 3.** Oxfam a coopéré avec plus de 100 organisations féminines pour promouvoir l'égalité entre les sexes. Oxfam a déployé des efforts importants pour s'assurer que les questions relatives aux femmes soient incorporées dans toutes ses activités, et la justice pour les femmes constitue l'un de ses quatre objectifs de changement.

**Objectif 6.** Oxfam a mené des projets importants sur le VIH/sida et des projets d'atténuation des conséquences socioéconomiques.

**Objectif 7.** Grâce à ses projets Oxfam a fourni l'approvisionnement en eau et l'assainissement à plus de 10 millions de personnes et Oxfam a prêté un conseiller de haut niveau à l'Unicef pour diriger le module sur l'approvisionnement en eau et l'assainissement. Outre ces activités Oxfam a également mené des activités de plaidoyer pour appuyer les Objectifs du Millénaire pour le développement, notamment en renforçant les engagements des États Membres et en leur demandant de consentir des efforts plus importants.

## **12. Rainforest Foundation International (Statut consultatif spécial accordé en 1998)**

### **I. Introduction**

La Fondation est une organisation sans but lucratif qui se consacre à la promotion des droits des populations des forêts ombrophiles. C'est l'une des premières organisations à s'intéresser au lien vital entre la préservation des forêts ombrophiles et la promotion des droits des populations autochtones et traditionnelles qui protègent ces forêts depuis des millénaires.

#### **Buts et objectifs de l'organisation**

La mission de la Fondation est d'aider les populations autochtones et traditionnelles des forêts ombrophiles à protéger leur environnement et exercer leurs droits en leur apportant l'assistance suivante : obtenir et contrôler les ressources naturelles nécessaires à leur bien-être à long terme et gérer ces ressources d'une manière qui ne soit pas préjudiciable à leur environnement, qui respecte leur culture et qui ne compromette pas leur avenir; et trouver les moyens de protéger leurs droits individuels et collectifs et d'obtenir, d'influencer et de contrôler les services de base fournis par l'État.

### **II. Contribution aux activités des Nations Unies**

La Fondation a appuyé la participation d'un certain nombre de personnes à l'Instance permanente sur les questions autochtones des Nations Unies en leur fournissant des connaissances techniques spécialisées, des services de traduction et dans certains cas des ressources financières. La Fondation a également contribué à informer le Rapporteur spécial de la situation des droits de l'homme et des libertés fondamentales des peuples autochtones. La Fondation s'est efforcée de promouvoir la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones par ses activités et par des ateliers menés à bien par des organisations partenaires.

#### **A. Participation aux activités du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires**

La Fondation a participé de la cinquième à la huitième session de l'Instance permanente sur les questions autochtones des Nations Unies. À chacune de ces réunions la Fondation a appuyé la participation d'organisations partenaires d'Amérique du Sud en fournissant un appui technique et des services de traduction.

## **B. Coopération avec des organes des Nations Unies**

L'ancien directeur exécutif de la Fondation a fait un exposé au Département de l'information/réunion d'information des ONG à New York le 12 avril 2007, intitulé « The rainforest tragedy » (La tragédie de la forêt ombrophile). La Fondation a également fourni des informations au Rapporteur spécial sur les questions relatives aux droits des peuples autochtones en Amérique du Sud. Par ailleurs la Fondation suit les travaux du groupe des ONG sur les peuples autochtones à New York.

## **C. Activités dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le développement**

**Objectif 7.** La Fondation a fourni un appui à 14 projets en faveur des communautés des forêts ombrophiles au Belize, au Brésil, en Équateur, au Guyana, au Nicaragua, au Pérou et au Suriname. En vue de réduire la perte de la biodiversité et pour parvenir à une réduction importante du taux de perte d'ici à 2010, la Fondation a fourni une assistance à des projets communautaires au Belize, au Brésil, en Équateur, au Nicaragua, au Pérou et au Suriname, ce qui a permis de protéger des terres autochtones et les droits des autochtones sur les ressources naturelles, réduisant ainsi les taux de déforestation.

**Objectif 8.** La Fondation a fourni des ordinateurs, du matériel vidéo et audiovisuel, l'accès Internet et des services téléphoniques aux organisations partenaires au Brésil, en Équateur, au Guyana et au Suriname.

# **13. Vital Voices Global Partnership (Statut consultatif spécial accordé en 2006)**

## **I. Introduction**

Vital Voices Global Partnership (Vital Voices) est une organisation qui s'attache à promouvoir la condition économique, politique et sociale des femmes dans le monde en fournissant des compétences, des réseaux et d'autres formes d'assistance aux femmes dans le monde, allant de la participation politique des femmes en Amérique latine à l'entrepreneuriat des femmes au Moyen-Orient. L'organisation qui comprend des sections dans le monde entier et compte des milliers de membres à travers le monde a établi des partenariats avec de grandes entreprises, des universités, des associations sans but lucratif, des fondations et des gouvernements.

### **Buts et objectifs de l'organisation**

La mission de l'organisation consiste à identifier des femmes exceptionnelles dans le monde, à investir dans ces dernières et à leur donner une grande visibilité en libérant leur potentiel de leadership pour transformer les vies et accélérer l'instauration de la paix et la prospérité dans leurs communautés. L'organisation identifie, forme et habilite les femmes dirigeantes et entrepreneurs sociales dans le monde entier, leur permettant ainsi de créer un monde meilleur pour tous. L'organisation est particulièrement active au sein des coalitions internationales luttant contre la traite des êtres humains et d'autres formes de violence à l'égard des femmes et des filles. Elle permet aux femmes de devenir des agents du changement

au sein de leur gouvernement, de plaider en faveur de la justice sociale et d'appuyer la démocratie et la règle du droit. Elle donne aux femmes des compétences de gestion, de développement commercial, de marketing et de communication pour qu'elles puissent développer leurs entreprises, subvenir aux besoins de leur famille et créer des emplois dans leur communauté.

## **II. Contribution aux activités des Nations Unies**

L'organisation contribue aux activités des Nations Unies par sa volonté de promouvoir la condition des femmes du monde entier dans les domaines politiques, social et économique.

### **A. Participation aux activités du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires**

L'organisation participe fréquemment aux réunions des Nations Unies.

### **B. Activités dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le développement**

En vue d'appuyer l'objectif de la promotion de la condition des femmes dans le monde, l'organisation a créé La Pietra Coalition to Advance Women in the World (Coalition La Pietra pour promouvoir la condition des femmes dans le monde). Cette coalition réunit des universitaires, des organisations non gouvernementales, des entreprises, des médias et des personnalités éminentes, y compris des prix Nobel, du monde entier. Elle déploie ses activités dans les domaines de l'éducation et de la formation, des finances, de la politique du travail et des questions sociales et culturelles.

## **14. World Peace and Economic Development Organization (Statut consultatif spécial accordé en 2006)**

### **I. Introduction**

L'organisation a été créée par Sher-E-Khwaja, personnalité bien connue nationalement et internationalement pour ses activités philanthropiques et de développement en faveur de la promotion de la paix pour l'humanité et du bien-être pour les pauvres dans le monde.

#### **Buts et objectifs de l'organisation**

Les buts et objectifs de l'organisation sont les suivants : a) garantir les droits de l'homme en permettant l'accès de tous aux ressources pour l'alimentation, le logement, les vêtements, l'éducation et les médicaments; b) protéger l'humanité contre le fléau du terrorisme international; c) protéger l'humanité contre l'armement nucléaire, les armes et les munitions nucléaires; d) protéger les pays contre le fléau de la guerre civile; e) assurer la protection de l'environnement; f) garantir les droits de la femme; g) protéger les droits des enfants à la santé, à la nutrition et à l'éducation.

## **II. Contribution aux activités des Nations Unies**

L'objectif de la lutte contre les armes nucléaires défendu par l'organisation a été très bien accueilli par les dirigeants mondiaux à l'Organisation des Nations Unies en septembre 2009. L'organisation a obtenu la permission d'utiliser le drapeau et l'emblème des Nations Unies auprès du Département juridique de l'Organisation des Nations Unies le 2 novembre 2005. Voir le site Internet [www.wpedo.com](http://www.wpedo.com)

### **A. Participation aux activités du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires**

L'organisation participe aux réunions, séminaires et colloques des Nations Unies à New York, Genève et Vienne. Elle se réunit avec l'Unicef, l'UNESCO, le Commonwealth, le Council for Interior Design Accreditation (Conseil pour l'accréditation des architectes d'intérieur) et ainsi de suite en vue du développement de la race humaine.

### **B. Activités dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le développement**

L'organisation fournit des produits alimentaires, des vêtements et du matériel d'enseignement aux enfants dans les orphelinats du Bangladesh, du Népal, de l'Inde et d'autres pays pauvres, une assistance médicale gratuite aux pauvres et une assistance d'urgence et de relèvement après les catastrophes naturelles. Elle assure la sensibilisation aux droits de la femme, organise des ateliers, séminaires et conférences sur des questions telles que la lutte contre la guerre civile, le terrorisme international, les armes nucléaires et la lutte contre les armes nucléaires internationales aux niveaux national et international.